

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES**

Département de la Marne

Séance du Lundi 1^{er} décembre 2025

Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent : 9

Qui ont pris part
à la délibération : 9

Date de la convocation :

24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 1^{er} décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice, sauf Mr LEROUX Jean-Philippe et Mme JOYON Emilie.

Secrétaire de séance : Mr HONTOY Michel

**N° 34/2025 : RETROCESSION DE PROPRIETE AU DROIT
D'ALIGNEMENT – TERRAIN ROGLER/ELLNER**

Suite à la régularisation de l'alignement de la propriété de Madame ELLNER, située rue des Fondis, à Montgrimaux, à Grauves, (cadastrée AM 219 et AM 220), le Maire informe le conseil de l'accord de Mme ELLNER Alexandra de rétrocéder au prix d'un euro symbolique, la partie de la parcelle concernée.

Il est précisé que le terrain concerné est déjà borné et qu'il s'agit d'une régularisation foncière.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

- A SIGNER tout dépôt de pièces** visant à constater le transfert de la propriété de la surface concernée par le plan d'alignement au profit de la commune,
 - A SIGNER tous actes et documents** en ce sens et à régler tous frais éventuels.
- CHARGE Me PERTIN**, Notaire à Avize, à procéder à la rédaction de tout acte nécessaire à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ

